

*Date de dépôt : 1<sup>er</sup> juin 2011*

## **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la pétition pour un système de vélos en libre service à Genève et dans sa région**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 19 novembre 2010, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat le rapport de la commission des transports chargée d'étudier la pétition dont le libellé est le suivant :

*Les soussigné(e)s et habitant(e)s de Genève et de la région demandent aux autorités cantonales et communales, et institutions régionales, de mettre en place au plus vite un système de vélos en libre service afin de :*

- promouvoir l'activité physique et la mobilité douce;*
- favoriser l'utilisation du vélo;*
- encourager la combinaison des modes de déplacements (multi-modalité);*
- compléter les offres des transports publics sur le canton de Genève et dans sa région : CFF, Unireso, Mouettes genevoises, SNCF (TER), TAC, etc.;*
- intégrer ce système au Parc+Relais (P+R) et Parc+Bicyclette (P +B) de la Fondation des parkings;*
- rendre compatible ce système à celui du VELOPASS, existant depuis 2 ans dans le canton de Vaud et au système d'auto-partage (MOBILITY CARSHARING SUISSE);*
- favoriser l'intégration professionnelle et sociale pour la maintenance, l'entretien et la gestion de ce système;*

- *associer les organismes de promotion touristique et les grandes entreprises.*

*N.B. 1555 signatures  
p.a PRO VELO  
M<sup>me</sup> Sophie de Rivaz  
Boulevard Carl-Vogt 7*

## **REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur des transports collectifs 2011-2014, le Conseil d'Etat a confié aux Transports publics genevois (TPG) l'élaboration d'un système de vélo en libre service (VLS) à Genève, à l'appui d'un groupe de pilotage présidé par l'Etat de Genève. Outre les TPG, les communes et la Fondation des parkings y sont représentés.

Le système de VLS est aujourd'hui à l'étude en vue d'un déploiement dès le mois de mai 2012 grâce à un contrat de prestations, qui liera l'Etat de Genève et les TPG. Les études en cours ont mis en évidence qu'un réseau d'environ 100 emplacements répartis sur 11 communes serait optimal dans un premier temps. C'est ce qui ressort d'une analyse multicritères, qui a tenu compte notamment :

- de la desserte en transports publics, ainsi que de la haute densité d'emplois et d'habitations,
- du réseau des aménagements cyclables existants et projetés,
- des distances inter-stations,

A terme, un réseau composé d'environ 130 emplacements sur une vingtaine de communes constituerait une offre complète, à même de répondre aux besoins de la population.

Ainsi, le système VLS intégré à l'offre des transports collectifs, sur lequel travaillent depuis plusieurs mois déjà les TPG, en collaboration avec les communes, s'inscrit parfaitement dans les objectifs recherchés de la pétition P 1748. L'appui des signataires de la pétition vient dès lors confirmer l'intérêt de la population et encourager les efforts nécessaires à la concrétisation d'une telle offre de mobilité complémentaire sur le territoire cantonal.

La coordination avec les communes est assurée par le biais de rencontres individuelles ou par groupement de communes effectuées depuis le mois de janvier 2011. Pour l'heure, les communes rencontrées sont favorables au projet et intéressées par la mise à disposition de stations de vélos sur leur territoire. Les séances de travail visent à préciser la localisation des emplacements sur le domaine public.

En tant que mode doux favorable à une mobilité durable, l'Etat de Genève encourage activement la mise en service du VLS qu'il conçoit comme un moyen de première importance pour développer l'intermodalité, promouvoir le report modal et lutter contre la sédentarité. L'expérimentation d'un tel système est d'ailleurs une des mesures inscrites au Plan directeur cantonal de la mobilité douce à l'étude au Grand Conseil.

Par ailleurs, l'interopérabilité avec les systèmes voisins existants, tels que VELOPASS dans le canton de Vaud, ainsi qu'avec les parcs relais P+R et les parcs + bicyclette P+B est recherchée. Il sera tenu compte pour le choix définitif du matériel roulant et de la technologie y relative. Cela permettra de répondre aux souhaits exprimés pour que le système VLS soit intégré dans une offre de transports publics, sous la forme d'une carte unique facilitant l'usage d'un large panel de moyens de transports, regroupés sous l'égide de la communauté tarifaire Unireso.

En ce qui concerne la compatibilité du système avec l'autopartage (Mobility CarSharing), ceci ne fait encore l'objet que de discussions, mais son intérêt en terme de complémentarité modale est indéniable.

Dans le cadre des réflexions menées concernant le mode d'exploitation du système, le groupe de pilotage pour la mise en œuvre du système VLS souhaite trouver des solutions pour favoriser l'intégration professionnelle et sociale au travers d'un partenariat avec des structures spécialisées, comme cela se fait déjà aujourd'hui avec Genève Roule.

De plus, le groupe de pilotage a examiné la question d'associer les organismes de promotion touristique et les grandes entreprises. En effet, les organismes de promotion touristique et les revendeurs de cartes journalières Unireso seront en charge de distribuer les informations relatives au produit VLS. Le service des ventes et du marketing des TPG veillera à la promotion du VLS genevois. Les grandes entreprises, quant à elles, pourront disposer de stations vélos par la signature d'une convention avec les TPG.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :  
Anja WYDEN GUELPA

Le président :  
Mark MULLER

Annexe :  
*Rapport de la commission des transports P 1748-A*

**Secrétariat du Grand Conseil****P 1748-A***Date de dépôt : 27 octobre 2010***Rapport****de la Commission des transports chargée d'étudier la pétition pour un système de vélos en libre service à Genève et dans sa région****Rapport de M. Antoine Droin**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La Commission des transports a étudié la présente pétition lors de sa séance du 21 septembre 2010 sous l'auguste présidence de M. Alain Meylan. Le procès verbal a été réalisé par M. Julien Siegriest que nous remercions vivement pour son travail. Ont assisté : M<sup>mes</sup> Michèle Künzler, conseillère d'Etat, et Rebecca Dougoud, directrice de la DPOM, DGM et DIM, ainsi que M. David Favre, secrétaire général adjoint du DIM.

**Audition de M<sup>me</sup> Lisa Mazzone et M. Marcel Mühlenstein, représentants les pétitionnaires**

M<sup>me</sup> Mazzone et M. Mulhenstein de Pro-Vélo informent que la pétition a été lancée et la récolte de signature s'est faite entre avril et juin dernier. M<sup>me</sup> Mazzone invite à accélérer les choses afin que cela se réalise. Elle remarque que ces systèmes fleurissent un peu partout en Europe. Fribourg a lancé il y a peu un système vélos libre service (VLS) électriques. Yverdon a également lancé son système. Ils estiment qu'un canton comme Genève se doit aussi d'avoir un tel système et souhaitent que cela puisse être étudié avec les communes car cette initiative concerne l'ensemble du canton. Il faut donc comprendre cette pétition comme un soutien. Le contenu est orienté en termes de prestations, non en termes de qualité technique. Il ne s'agit pas de demander la couleur du vélo, mais de concevoir ce système en compatibilité avec d'autres, notamment avec ceux du canton de Vaud et nos voisins de

France. Ils ajoutent que les TPG se sont associés à cette démarche et plusieurs partenaires sont intéressés. Ce projet va donc dans un sens de multi-modalité.

### **De la compatibilité et du financement des systèmes**

Le premier système VLS inauguré à Genève date de 1986, il a vécu et n'a pas été reconduit. Par contre, en France, ce sont les municipalités qui participent aux dynamiques de VLS comme Paris ou Lyon (pour Lyon, ce n'est pas la ville de Lyon qui est partenaire, mais le Grand Lyon). En Suisse existe Velopass<sup>1</sup>, société anonyme, qui repose sur des financements des autorités, communes, des villes et des publicités. Le système mis en place avec Velopass est compatible avec la carte Mobilis<sup>2</sup>. Pour Genève, cette compatibilité entre les moyens de paiements et les prestations est fondamental, et permettrait par exemple pour certaines personnes de ne plus venir en voiture au centre-ville ou de laisser leur véhicule par exemple aux P+R. Il y aurait donc des avantages pour la circulation et pour le stationnement. En conséquence, il serait très important que le développement se fasse dans tout le canton et pas seulement en Ville de Genève.

A relever que les TPG ont l'air intéressés à intégrer la démarche, ce qui est une bonne chose de voir UNIRESO et les TPG s'associer au projet (Pro Vélo est invité à travailler avec les transports publics pour cette démarche, mais il n'y a malheureusement pas eu de nouvelles récemment. De plus ce qui a pu être discuté jusqu'ici n'incluait pas le principe de comptabilité des systèmes). Le VLS est pourtant un outil idéal pour compléter l'offre des TPG, notamment concernant les infrastructures et les horaires. A Paris, il est très utilisé à partir de 22h, car les transports publics diminuent leurs fréquences.

Pour compléter l'offre TPG, il faudrait des stations relais. L'utilisation y est normalement très simple. Dans les villes françaises, il y a soit un abonnement soit un système à carte de crédit. Pour le système Velopass, un abonnement est aussi acheté, mais il est combiné avec la carte Mobilis. L'idée serait d'avoir un seul fournisseur pour une seule carte. Cette carte permettrait d'identifier la personne qui prend le vélo (pour habituellement 30 minutes gratuites). Après, il faudra voir quel type de vélo il faudra pour Genève.

Actuellement, pour l'agglomération genevoise c'est Genève Roule qui propose des prêts de vélos, simples ou électriques, avec toute une infrastructure qui permet une insertion professionnelle pour des personnes en

---

<sup>1</sup> [http://www.velopass.ch/site\\_v2/](http://www.velopass.ch/site_v2/)

<sup>2</sup> <http://www.mobilis-vaud.ch/index.php/tarifs>

difficulté. Il serait intéressant d'imaginer une collaboration avec cette institution et les promoteurs d'un service tel que le VLS comme cela est déjà le cas à Lausanne.

### **Intervention de M<sup>me</sup> Künzler**

M<sup>me</sup> Künzler informe qu'un projet est actuellement en cours et un système VLS devrait voir le jour en 2012. Un comité de pilotage large est en place avec les communes, l'association des communes, les TPG et d'autres. Tous les systèmes organisés en Europe sont à l'étude tout comme le choix du type de vélo. Elle souhaite un système compatible avec UNIRESO et avoir un seul système sur le canton. Une carte « multi-modale » permettrait de prendre un ticket de bus ou un vélo. Elle ajoute qu'il faudra encore faire un appel AIMP. L'idée est de travailler avec des entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire pour avoir tous les éléments du développement durable. Elle informe que la situation est concrète, les choix sont en train de se faire sur le choix du vélo ou les lieux des stations. La volonté est d'avancer sur ce dossier. Il y a les VLS, mais également des vélos en location pour 1 mois ou 2. De plus, il faudrait un parking sécurisé à Versoix pour pouvoir prendre le train. Un projet sera présenté début d'année prochaine lorsqu'il sera un peu plus abouti.

### **Discussion de commission**

Un commissaire PDC remarque que l'idée est de développer ce système au plus vite à Genève et de faire travailler l'économie sociale et solidaire, mais en même temps il y a cet appel AIMP dans lequel il faudra inclure des critères sociaux. Il demande si la pétition a encore un sens vu l'avancement des travaux, à quoi il est répondu qu'il est toujours bon d'avoir un soutien du parlement pour ce genre de démarche.

Un commissaire Vert demande si les professionnels de la branche ont été consultés et s'ils ont peur de voir leur chiffre d'affaire baisser. M<sup>me</sup> Künzler répond que certains ont été consultés, il y a également d'autres intervenants. Il n'y a pas de crainte particulière, car ce n'est pas le même créneau. Là, il ne s'agit pas forcément de beaux vélos que l'on veut avoir pour soi. Les personnes visées sont différentes, pour le VLS ce serait plutôt des personnes qui ne souhaitent pas avoir la responsabilité d'un vélo et qui n'ont pas envie de le réparer. M<sup>me</sup> Dougoud ajoute que dans les autres villes, on a plutôt amené des gens qui ne faisaient jamais de vélo à en utiliser un. Cela peut même créer une synergie et pousser à acheter un vélo.

**Prise de positions et vote**

Les Socialistes, les Verts et le PDC sont pour un renvoi de la pétition au Conseil d'Etat.

Le PDC et les Libéraux s'inquiètent de ne pas voir cela dans le contrat de prestations des TPG. A quoi il est répondu que ce projet fera l'objet, le moment venu, d'un projet de loi à part entière.

Le Président met alors aux voix la proposition de renvoyer la pétition P 1748 au Conseil d'Etat.

Renvoi de la pétition P 1748 au Conseil d'Etat

Pour: 12 (2 S, 2 Ve, 1 PDC, 2 R, 3 L, 2 MCG)

Contre: -

Abstention: -

La commission invite donc le Grand Conseil à faire de même !



**Pétition****(1748)****pour un système de vélos en libre service à Genève et dans sa région**

Les soussigné(e)s et habitant(e)s de Genève et de la région demandent aux autorités cantonales et communales, et institutions régionales, de mettre en place au plus vite un système de vélos en libre service afin de :

- promouvoir l'activité physique et la mobilité douce ;
- favoriser l'utilisation du vélo ;
- encourager la combinaison des modes de déplacements (multi-modalité) ;
- compléter les offres des transports publics sur le canton de Genève et dans sa région : CFF, Unireso, Mouettes genevoises, SNCF (TER), TAC, etc. ;
- intégrer ce système au Parc+Relais (P+R) et Parc+Bicyclette (P+B) de la Fondation des parkings ;
- rendre compatible ce système à celui du VELOPASS, existant depuis 2 ans dans le canton de Vaud et au système d'auto-partage (MOBILITY CARSHARING SUISSE) ;
- favoriser l'intégration professionnelle et sociale pour la maintenance, l'entretien et la gestion de ce système ;
- associer les organismes de promotion touristique et les grandes entreprises.

N.B. 1555 signatures  
*p.a PRO VELO*  
*M<sup>me</sup> Sophie de Rivaz*  
*Boulevard Carl-Vogt 7*  
*1205 Genève*